



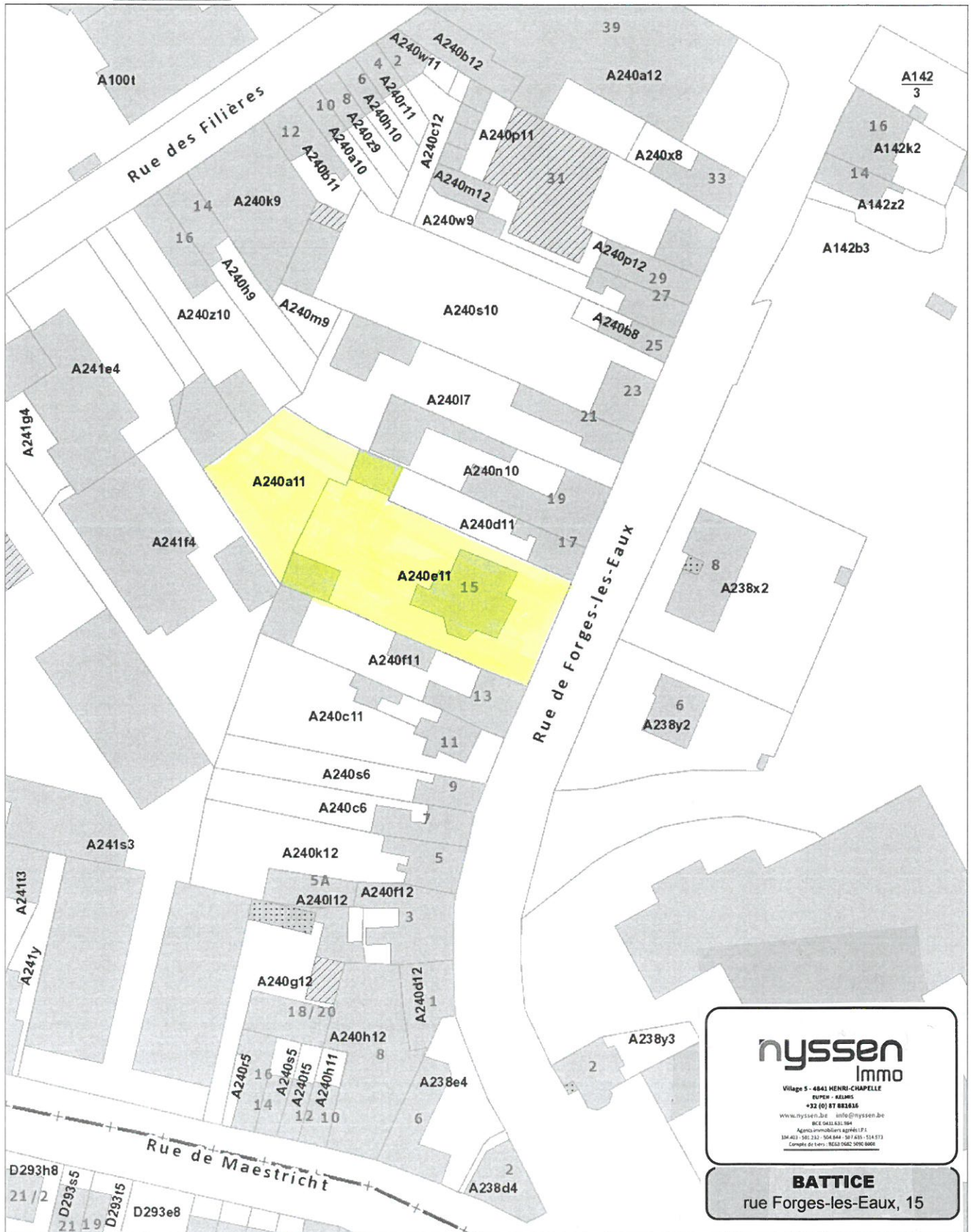
Service Public
Fédéral
FINANCES

DOCUMENTATION
PATRIMONIALE

Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur :
HERVE 3 DIV/BATTICE/

Situation la plus récente
Fait le 15/01/2021
Échelle : 1 : 1012



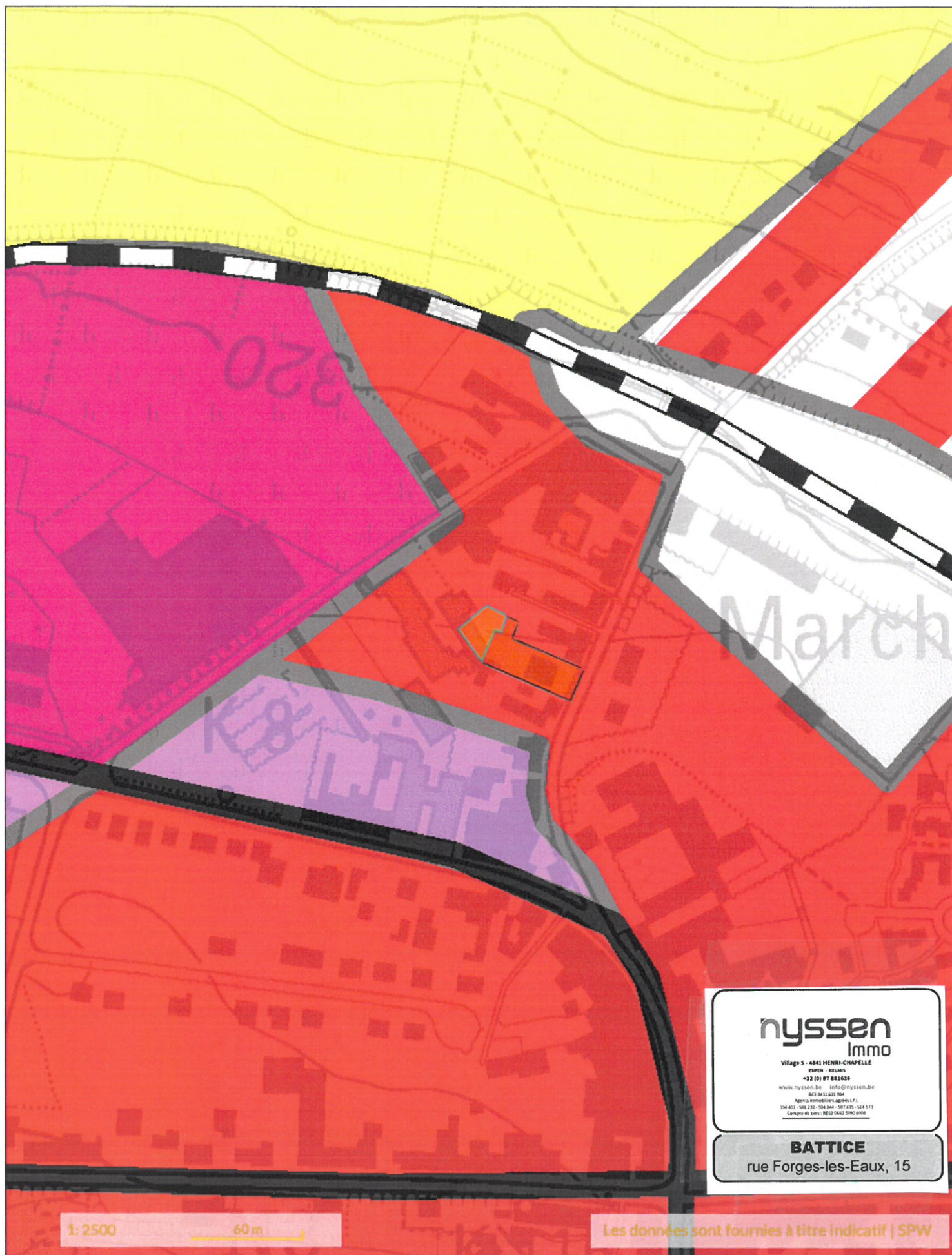
nysse
Immo

Village 5 - 4841 HENRI-CHAPELLE
RUPPEL - 4210MS
+32 (0) 87 882636
www.nysse.be info@nysse.be
BCE 046333594
Agence immobilière agréée I.F.T.
104 401 - 501 232 - 504 844 - 507 435 - 514 573
Compte de tiers - BE63 0463 5000 8000

BATTICE
rue Forges-les-Eaux, 15

L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données de laquelle les données sont reprises et jouit de la propriété intellectuelle comme repris dans la loi sur les droits d'auteurs et les droits des bases de données. Depuis le 01/01/2018 les bâtiments du plan parcellaire cadastral seront repris progressivement et remplacés par un set de données (= Bpn_ReBu autrement dit Bâtiment Régionaux) géré par les régions. L'AGDP ne sera dès lors plus responsable pour la représentation des bâtiments sur le plan parcellaire cadastral.

.be



nyssen
Immo

Village 5 - 4841 HENRI-CHAPELLE
EUPHON - HELING
+32 (0) 87 82 53 58
www.nyssen.be info@nyssen.be
BCE 0413 21 904
Agence immobilière agréée I.F.I.
104 403 - 108 210 - 106 846 - 107 676 - 114 573
Compte de tiers : BE31 0432 5090 8000

BATTICE

rue Forges-les-Eaux, 15

1:2500

60m

Les données sont fournies à titre indicatif | SPW